

## A vendre

aire, 8000 pieds de  
in et regain  
ère qualifié.  
resser à Désiré Gre  
, à Epagny.

## Lingerie

ces filles de la ville et de la  
güe désirant suivre un cours  
gerie pratique sont priées  
renseigner chez  
LOSEY, lingère diplômée  
timent de la Viennoise,  
e de Gruyères, Bulle.

## ACHÈTERAIT

## Chauffière

tière, 300 litres.  
resser à Publicitas S.A.,  
s, sous P 3484 B.

## Mouton.

IRIVUE S. A., maga-  
rge, aux conditions  
TISSAGE et échange

travail à façon.  
du pays.

## AUD

## Dentiste

Téléphone 45  
s de 9 h 12 et 2-5 h.  
et dimanche

## VER

rde pour manteaux de  
eaux, marchandise de  
tageux.

Echange de laine.

S. A., Neirivue  
Bâtim. du Syndic. agr.)

## ions

s, accessoires

çois, Lausanne

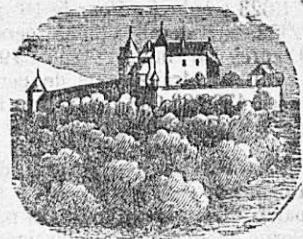
## terrain.

nt expose en location,  
che, de la contenance  
ossède à La Joux à  
y existant pour remi-

Vaucher, Dir. des do-  
novembre ort.  
oncil communal.



## LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
. . . 6 mois . . . 3.-  
Étranger . . . 1 an . . . 10.-  
. . . 6 mois . . . 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> 27 (d. j. f. 15<sup>h</sup> 30) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 17 BULLE, dép. 6-- 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 15 (13<sup>h</sup> 30) 17<sup>h</sup> 55

## ANNONCES

Carton de Fribourg . . . 20 cts.  
Suite . . . . . 25 »  
Eburger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations . . . 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas,  
S. A. suisse de publicité.  
(Cercle catholique, 1er étage)

## Grand Conseil.

Séance du 9 novembre (Suite).

## Budget du Technicum.

M. Delatena, rapporteur, examine les recettes et dépenses se chiffrant par 172.638 fr. Il fait remarquer que l'on devrait étudier la question de rapprocher l'internat du Technicum. Il voudrait que l'on porte aux recettes le produit des pensions payées par les élèves et par le fait même les dépenses. Il souhaite que l'on ne fasse pas double emploi entre la bibliothèque de cet institut et celle du Musée industriel.

M. Montenach parle d'un meilleur aménagement des locaux et des places sises devant le Technicum. Il déclare que l'Edilité de la ville devrait s'occuper de cette affaire.

M. Buchs répond qu'il est tout à fait d'accord avec l'honorable député et que les membres qui sont au Conseil communal de Fribourg pourront présenter cette requête au sein des autorités de la ville.

M. Dupraz demande des explications sur les ateliers cédés par les E. E. F. et qui, jadis, faisaient du bénéfice. Il estime que le Grand Conseil aurait dû être nanti de cette cession.

M. Python objecte que les E. E. F. sont indépendantes de l'Etat. Après quelques explications de M. Genoud, directeur, M. Glasson s'étonne que ce dernier prenne la défense de l'Institut dont il est le fonctionnaire. On ne peut pas être contrôleur et contrôlé. Il y a incompatibilité, ajoute justement l'honorable député.

MM. Bovet et Delatena estiment le contraire et rendent hommage à M. Genoud.

## Budget

## de Marsens et d'Humilimont.

Recettes et dépenses 587.000 fr. (rapporteur M. Gutknecht). Pas de remarques importantes à ce propos si ce n'est que M. Glasson fait constater à ses collègues que l'administrateur de Marsens, M. Antoine Morard, est aux Pas perdus durant la discussion (rires).

M. P. Zurkinden demande que les autorités s'occupent de la révision du matériel contre les incendies qui se trouve dans les bâtiments de l'Etat.

Le budget de Marsens est adopté.

La séance se termine par la lecture de plusieurs requêtes de communes, demandes de naturalisation, requêtes personnelles, qui sont renvoyées à des commissions.

A midi et quart, la séance est levée.

\* \* \*  
La députation de la Glâne a déposé une demande d'interpellation sur la suite à donner à la pétition des 32 communes glânoises contre l'obligation de l'assurance locale du bétail, pétition qui lui a été renvoyée par le

Grand Conseil pour étude dans la session de mai dernier: « N'est-il pas indiqué de donner immédiatement suite à cette pétition, de remettre sans retard à l'étude cette question de l'obligation de l'assurance locale pour la remplacer par l'assurance facultative, et de faire rapport à ce sujet à la prochaine session? »

## Séance du 10 novembre.

Le Grand Conseil continue la discussion du budget des recettes de l'Etat. Rapporteur: M. Joye.

Au sujet de la rubrique: Impôt, 6.705.000 francs, prennent la parole MM. Léon Genoud, Wohlhauser, Curty, Dupasquier, Boschung, Chataigny et Chatton, directeur des finances.

La rubrique est adoptée.

Amendes: 150.000 fr. Adopté.

Divers: 317.000 fr. Adopté.

Rentrée de dépenses: 1.069.000 fr. Adopté.

On passe aux dépenses.

Département des finances: Personnel, 385.000 fr. Adopté.

Sel et boissons: 570.000 fr. Adopté.

Timbre: 3000 fr. Adopté.

Redevances: 17.000 fr. Adopté.

Cadastration: 155.000 fr. Adopté.

Dépenses diverses: 312.000 fr. Adopté.

## Budgets du Collège et de l'Université.

Le budget est adopté et l'assemblée passe à l'examen des budgets de l'Université et du Collège Saint-Michel. Rapporteur: M. Gobel.

Le budget de l'Université prévoit un boni de 93 francs sur une recette de 569.428 fr.

Le budget du Collège Saint-Michel prévoit un équilibre de recettes et de dépenses de 153.000 francs.

Ces deux budgets sont adoptés.

## Corrections de routes.

On entend ensuite quatre projets de décrets sur des subsides à allouer à des travaux de correction ou de construction de routes.

M. Pilloud rapporte sur le projet de correction du chemin communal dit « du Gretzon », reliant le hameau d'Invaud au village de Mossel. Ce projet est adopté.

M. Ramy rapporte sur le projet de construction de la route allant de Sugiez au mont Vuilly.

M. Marchon rapporte sur le projet de réfection du chemin de Motélon. Adopté.

M. Fasel rapporte ensuite sur un projet de décret allouant un subside à la commune de Grandvillard pour les travaux de correction entrepris dans le ruisseau de la Fouana, entre la cascade de Grandvillard et la Sarine. Adopté.

(A suivre.)

## UN BILAN

—:00:—

On conçoit les angoisses dans lesquelles passe un commerçant au moment où il doit établir son bilan, si sa situation est obérée à tel point qu'il est acculé à la faillite. C'est la réflexion qui venait tout naturellement à l'esprit lorsque, l'autre jour, la *Liberté*, encensant l'idole, cherchait à établir un bilan de la législature qui va finir. Il faut faire mousser les bonnes actions, les bonnes valeurs. Les mauvaises, celles qui n'ont aucune valeur, si ce n'est une valeur négative, doivent néanmoins servir à consolider, du moins pour les gogos, la situation.

Il est évident que la législature actuelle a fait de bonne besogne. On ne saurait nier qu'elle a voté d'énormes crédits, décidé de très fortes dépenses fort utiles.

Les œuvres d'utilité publique ont été nombreuses: ponts, routes, accumulations d'eau, etc. Cela a coûté les yeux de la tête, il est vrai, mais enfin ce sont des œuvres dont le canton doit tirer un profit. Mais est-ce bien au régime actuel que nous le devons? Non, disons-le carrément. Ces travaux sont de ceux qu'un gouvernement est obligé de faire, qu'il soit réactionnaire, ultramontain, socialiste ou radical. Ce n'est pas le régime qui les a voulu, mais ils ont été imposés par les circonstances. Et puis, cette petite minorité, ces bons radicaux n'ont-ils pas aidé d'un puissant coup d'épaule à la réalisation de ces œuvres grandioses? En tout cas, la plus grande somme de mérite en revient au représentant du parti radical au Conseil d'Etat, à M. Buchs, directeur des Travaux publics. Qu'on ne vienne donc pas, dans un but électoral, nous seriner aux oreilles les mérites du parti au pouvoir; il y a dans ce parti de fort honnêtes gens; mais il n'y en a pas assez qui ont l'indépendance suffisante pour oser dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas. Beaucoup d'entre eux sont des fonctionnaires; leur vie matérielle dépend de ceux qu'ils sont chargés de surveiller et de diriger.

Nous avons vu le canton doté d'une loi sur les auberges. Bien que conçue dans le but de sévir contre l'alcoolisme, elle n'en porte pas moins la marque d'un esprit de tracasserie, de mesquinerie et surtout de parti pris et de favoritisme qui ne peut que nuire aux résultats qu'on était en droit d'en attendre. Au reste, il a fallu une fois encore le concours de la minorité, il a fallu son intervention énergique pour que le Grand Conseil consente à indemniser les propriétaires d'établissements publics à fermer.

La législature actuelle a conçu une chose formidable: l'intention de dépouiller les communes de leurs Fonds des Pauvres, qui doivent être centralisés à Fribourg, d'où le projet de loi

sur l'assistance qu'on a élaboré et qui, espérons-le du moins pour le bien du pays, ne verra jamais le jour.

La législature a introduit des droits populaires que le canton demandait depuis fort longtemps; elle s'y est résignée sous la pression des événements. Mais le régime conservateur, une fois de plus, a montré combien il avait peur de la volonté du peuple; de toutes façons, il a cherché à museler cette volonté, à la brider, incapable de la contenir et de l'opprimer plus longtemps.

Il a osé introduire, contre la volonté du peuple, dans l'application de la proportionnelle, des restrictions telles qu'elles font de ce droit sacré du peuple une simple caricature; elle en est devenue une contrefaçon du régime majoritaire.

Vraiment, le régime au pouvoir n'a pas de quoi être fier de ses œuvres, dont une grande partie, dans ce qu'elles ont de bien, revient au parti de la minorité.

## NOUVELLES SUISSES

Presse. — Le comité central de la Société fédérale de gymnastique, réuni à Lucerne, a accepté la démission de M. Gustave Chaudet, à Vevey, de ses fonctions de rédacteur de la partie française du *Gymnaste suisse* pour la fin de 1921.

## Un déficit de 300 millions. —

On mande de Berne à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que les comptes de l'Office fédéral de l'alimentation, pour les années 1914 à 1920, bouclent par un déficit global de 308,8 millions.

Cette somme représente les sacrifices faits par la Confédération pendant la guerre et après pour l'alimentation du peuple suisse.

L'initiative contre l'eau-de-vie. — Le secrétaire suisse de l'initiative contre l'eau-de-vie, à Lausanne, a remis le 10 novembre, à la Chancellerie fédérale, un grand nombre de signatures appuyant l'initiative populaire concernant le droit des cantons et des communes d'interdire les boissons distillées. Les listes portent 146,106 signatures.

La demande à la teneur suivante: « Les cantons et les communes sont autorisés à interdire sur leur territoire la fabrication et la vente des boissons distillées.

« L'interdiction peut être décidée ou abrogée, soit dans les formes prévues par le droit cantonal, soit, à la demande d'un dixième des électeurs, par votation populaire dans le canton ou la commune. »

Le personnel fédéral. — Les rôles du personnel de l'administration fédérale et des chemins de fer fédéraux indiquaient au 1<sup>er</sup> janvier 1921

71,623 employés. Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1922, il resterait 68,933 personnes. D'après le budget pour 1921, la somme des traitements de personnel est de 476,083,900 fr., d'après le budget pour 1922 de 452,901,772 fr.

**Distribution postale du dimanche.** — Une brochure publiée par la direction générale des postes, à Berne, fournit des renseignements sur cette question. Les restrictions apportées dans le service de la distribution du dimanche ont permis d'assurer à plus de 400 fonctionnaires et employés un plus grand nombre de dimanches libres. Si l'on supprimait complètement cette distribution, on pourrait étendre ce bienfait à 1400 autres fonctionnaires et employés.

La direction des postes étudie un certain nombre de mesures qui permettraient de parer aux inconvénients résultant de cette suppression. On pourrait faire une tournée de plus le samedi soir, avancer celle du lundi matin, mieux organiser les transports du samedi après midi, autoriser le public à retirer sa correspondance pendant une heure, au bureau, le dimanche matin, etc. En un mot, la direction des postes recommande l'adoption de cette mesure qui, dit-elle, aurait de grands avantages financiers et moraux.

**Il faut économiser et travailler, dit le Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral, dans son message relatif au budget de 1922, sans faire mystère du caractère critique de la situation financière, exprime l'espoir que la collaboration énergique et dévouée de tous les citoyens fera revivre la prospérité. Le travail et l'économie, aussi bien dans la vie privée que dans la gestion des affaires publiques, ne sauraient manquer de tirer notre pays de la détresse économique. Il s'impose d'user avec la plus stricte économie des ressources dont dispose la Confédération. Obéissant à ce principe, l'Etat réclame de chacun, comme un devoir essentiel, la plus grande économie en même temps qu'une somme de travail aussi considérable que possible. Il s'agit de fortifier et d'accroître la confiance du peuple dans la gestion de l'Etat.

**Navigation fluviale.** — Le Conseil fédéral vient de nommer, en qualité de membre de la commission internationale du Rhône, M. le conseiller d'Etat Delacoste, à Sion.

**La frappe de l'or.** — La Monnaie fédérale se charge de frapper des pièces d'or de 20 et de 10 francs pour le compte de particuliers, toutefois

seulement par quantité de 100,000 francs au minimum et sous la réserve du consentement du Département des finances. Il est retenu pour frais de frappe 13 fr. 50 par kg. de pièces de 20 francs et 19 francs par kg. de pièces de 10 francs. Pour la frappe des monnaies d'or pour le compte de la Banque nationale, il est déduit à la Banque nationale 8 francs par kg. de pièces de 20 francs et 12 francs par kg. de pièces de 10 francs.

**Fondation Carnegie.** — Sous la présidence de M. le conseiller fédéral Chuard, chef du département de l'Intérieur, la commission administrative de la Fondation Carnegie pour les sauveteurs a tenu les 8 et 9 novembre, à Berne, sa séance ordinaire d'automne.

Le nouveau ministre plénipotentiaire des Etats Unis, à Berne, S. E. M. Joseph Clark Grew, a été élu vice-président.

Après avoir examiné et approuvé le projet de budget pour 1922, la commission a abordé l'examen de 67 cas de sauvetage. Sur ce total, elle en a retenu 56, écarté 11.

La commission a accordé 13 montres, 14 médailles d'argent, 8 médailles de bronze, et des allocations non renouvelables qui s'élèvent à 5000 fr. La veuve et l'enfant d'un douanier mort en exercice de sauvetage recevront une pension annuelle de 525 francs. Une autre famille, qui a perdu son soutien dans des conditions analogues, bénéficiera également de l'assistance de la Fondation.

**In memoriam.** — Cette œuvre, fondée le 22 février 1919, vient d'achever de constituer les dossiers concernant les familles des 3556 soldats suisses morts pour le pays durant les mobilisations et les services de relève effectués depuis le 1<sup>er</sup> août 1914. Le canton de Fribourg a payé par 132 de ses fils son tribut de cette lugubre liste. Le nombre total des orphelins s'élève à environ 1500. Pour pouvoir mener à bien la tâche qu'il s'est assignée, le comité s'est divisé en sections. Ainsi, Mme Jean Hoiville, présidente de l'association des dames catholiques de Lausanne, est plus spécialement chargée de tout ce qui a trait à l'entrelacs des tombes des soldats décédés sans famille, ou dont les familles sont dans le dénuement.

*In memoriam* a également pris l'initiative de proposer à l'Association suisse des aumôniers de réserver un jour par année pour un *Requiem* à la mémoire des soldats morts.

**Saint-Gall.** — Les emprunts cantonaux. — Le Conseil d'Etat de

St-Gall a décidé de proposer un emprunt de 10 millions de francs pour couvrir les besoins courants et pour convertir d'anciens emprunts.

**Argovie.** — Les incendies. — Une grange appartenant au conseiller national argovien Roman Abt, à Bünzen, a été complètement détruite par un incendie vendredi. Elle était assurée pour une somme de 35.400 francs. On ignore les causes du sinistre.

**Valais.** — Chute mortelle. — M. Fritz Wuthrich, tonnelier à Sion, revenant de Conthey, est tombé de son char et s'est fracturé le crâne.

**Neuchâtel.** — Morts dans les flammes. — Vendredi soir, à 10 heures, un restaurant situé aux environs de La Chaux-de-Fonds, à la Gréville, a été la proie des flammes. Les deux personnes, frère et sœur, qui étaient employées à l'établissement, ont péri dans les flammes.

On a découvert les restes complètement carbonisés des cadavres de Mlle Rosa Muller et de son frère.

Mlle et M. Muller habitaient auparavant à Schönenwerd, où ils travaillaient à la fabrique Bailly. Ils étaient respectivement âgés de 32 et 35 ans.

— **Les finances de La Chaux-de-Fonds.** — La dette flottante de la Chaux-de-Fonds est en ce moment de 7,300,000 francs et sera couverte au moyen d'un emprunt dont les modalités seront discutées prochainement.

**Genève.** — Election du Conseil d'Etat. — Le scrutin pour le renouvellement du Conseil d'Etat a été très fréquenté.

Le Conseil d'Etat actuel a été réélu au complet, avec le nombre de voix suivant :

MM. Boveyron, radical, 16,980 voix ; Mussard, démocrate, 16,093 voix, tous deux portés sur toutes les listes, sauf la liste socialiste ; Perrenoud, jeune radical, 11,875 ; Gavard, démocrate, 11,682 ; Gignoux, démocrate, 10,910 ; Rully, démocrate, 10,292 ; Dusseiller, indépendant, 9452.

Vient ensuite : MM. Rochoix, radical, 7201 ; Sigg, ouvrier socialiste, 7083 ; Alex. Moriaud, Albert Malche, Henri Duaimé, 6500 (environ).

M. Nicolet, qui passe premier de la liste des socialistes, qui marchaient seuls, a fait 6182 voix. MM. Léon Nicole, J. B. Pons, J. Rossiaud, Dufour, Joseph Morard, de 5800 à 5500 voix.

## A L'ETRANGER

### Les goûts de Lénine.

Du *Pforzheimer Anzeiger* :  
« Le député communiste italien

baît. Elle voyait le misérable à peu près tel qu'il était : (à peu près ! car il reste toujours un coin pour l'idole au cœur de la femme qui a aimé) faux, égoïste, lâche, ambitieux, féroce. Pourquoi l'avait-elle rencontré ? Pourquoi s'était-elle laissée prendre le cœur, la volonté, tout l'être ? Pourquoi d'elle, si droite, si fière, si gaie, l'avocat avait-il fait en quelques années la désespérée d'aujourd'hui, la criminelle, la morte de demain ? Pourquoi ? Elle ne songeait pas un instant à nier la vérité révélée par Vergenne et par mademoiselle Dulac ; elle sentait que ces gens avaient pour eux la justice, le droit.

Oui, elle avait été un mannequin aux mains de Lévesque, pompée par la jouissance, travailleuse pour les jours de misère, automate pour les conceptions criminelles ; et cependant elle ne pouvait, de sa courte existence, effacer quelques heures pendant lesquelles ce démon l'avait initié aux plus grandes joies que la femme puisse goûter sur terre.

Le Lévesque qui subsistait dans son âme n'était plus le Lévesque d'aujourd'hui, il était mort celui-là de même que l'Anais vendue du « Prix Fixe », l'Anais amie du député de Paris, l'Anais dévoyée, vicieuse allait disparaître en face du sacrifice et de la mort.

C'était Anais Dubreuil, l'Anais des anciens jours, l'Anais au sang honnête qui allait payer à la famille de Haller, au souvenir de Fronville, la dette contractée par ce-

Lazzari fait de temps en temps une petite visite à son ami Lénine à Moscou. Il en revient toujours enthousiasmé. A son dernier voyage, il eut une surprise particulière, ainsi qu'il l'a raconté aux membres du Congrès de l'Union sociale à Milan : dans l'antichambre de Lénine, il se trouva en présence d'une vingtaine de jeunes femmes d'une extraordinaire beauté. Chacune des robes dont elles étaient vêtues n'aurait certainement pas coûté moins de 15,000 lires à Florence. Deux de ces belles dames étaient en outre couvertes de diamants. M. Lazzari ayant demandé à quelques initiés, qui étaient réellement ces dames : « C'est le harem du maître », lui fut-il répondu. Un membre du parti rouge déclara encore au camarade italien que Trotzki et Sinoviev avaient également leur harem, mais qu'à cet égard, ils ont fait preuve d'un goût beaucoup moins aristocratique que Lénine ! »

## FRANCE

### Chute de deux aviateurs.

Deux avions militaires français, pilotés par des élèves de l'école de Mourmelon (Marne), évoluaient, près de Sommesous, quand, par suite d'une panne au cours d'une manœuvre, une collision s'est produite entre les appareils, qui se sont écrasés sur le sol.

Les deux pilotes ont été tués.

### Fin de grève dans la France du nord.

A la suite d'un accord intervenu entre les entrepreneurs de transports et les délégués ouvriers de Tourcoing, la reprise du travail a été fixée à lundi matin.

Ainsi donc est complètement terminée la grève du cartel, qui intéressa pendant de longues semaines la population ouvrière de Roubaix-Tourcoing.

## ITALIE

### Deux aviateurs italiens tués.

Il y a eu un nouvel accident d'aviation au camp de Centocelle, près de Rome. Un appareil est tombé de la hauteur de 400 mètres. L'aviateur et le soldat qui montaient l'appareil ont été tués sur le coup.

### La grève de Rome.

D'après les arrangements intervenus entre l'Union des éditeurs de journaux et la Fédération du livre, la publication des journaux de Rome a dû être reprise lundi matin.

Pendant les troubles de samedi, les fascistes ont essayé d'atteindre à tout prix la maison du peuple socialiste. Il en ont été empêchés par la garde royale, avec laquelle ils ont eu plusieurs bagarres.

lui qui l'avait perdue.

Grâce à cette vision consolante d'une Anais régénérée, la jeune femme se sentit plus forte ; elle se trouva presque consolée. Toujours prompt, résolu, généreux, elle eut vite pris ses dispositions.

L'essentiel était que jamais plus elle ne revit Lévesque en chair et en os, et qu'il ne se doutât de rien tant que l'œuvre qu'elle méditait ne serait pas accomplie.

Ni l'une, ni l'autre de ces deux choses n'était bien difficile, l'avocat ne se souvenait guère d'Anais que de loin en loin et ne se préoccupait jamais de ce qu'elle devenait tant qu'elle n'allait pas le trouver elle-même.

A tout hasard cependant elle prévint sa concierge de répondre jusqu'à nouvel ordre, à qui que ce fût, qu'un décès subit dans sa famille, l'avait forcée de retourner au pays.

Elle écrivit dans le même sens au directeur des « Grands Magasins du Prix Fixe », se préoccupant peu de l'effet que cette prise produirait sur lui puisqu'hélas elle ne devait plus retourner jamais à sa besogne.

Puis, ayant acheté de magnifiques couronnes, elle se fit conduire aux tombes de M. de Fronville et de madame Haller.

A l'un comme à l'autre, elle voulait déjà demander pardon.

Dans la nuit suivante elle partit pour Matincourt.

(A suivre)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## La Somnambule

PAR  
AUGUSTE GEOFFROY.

68

Il est une force à laquelle rien ne résiste, qui veut tout voir, qui rompt les plus infranchissables barrières et pulvérise les tyrannies, une force avec laquelle doivent compter les gouvernements et la justice.

Cette force c'est l'opinion publique avérée, entraînée, par la presse.

Vergenne jouerait gros jeu, mais la fortune de Mademoiselle Dulac le lui permettrait il ferait passer une note aux journaux de Paris et malgré tout il faudrait que chacun arrivât à être traité selon ses œuvres.

Félix Haller devait être réhabilité et sortir du bagne.

La mort de madame Haller et celle de Fronville seraient vengées.

Lévesque traîné à l'échafaud, il n'y aurait plus qu'à empêcher Anais de mourir.

Il fallait attendre ; la conduite de cette dernière dans sa propre dénonciation indiquait les meilleurs moyens à employer pour obtenir bonne et complète justice.

XIX

Anais était rentrée à son petit logement dans un état de prostration absolu.

Partie joyeuse, confiante dans un avenir meilleur, elle revenait avec une blessure mortelle au cœur, avec une incurable désespérance.

Autour d'elle, tout lui semblait vide, noir, elle n'avait le courage de rien, la force de rien.

Et tombée au hasard sur une chaise longue, un bras frotant le tapis et l'autre replié sous la tête, elle se laissait aller à son engourdissement.

Le corps était comme paralysé ; les nerfs après avoir été tendus à outrance s'étaient rompus ; mais le cerveau bouillonnait, le délire y précipitait et y remuait un flot renouvelé d'idées, de sentiments, de passions.

L'infortunée jeune femme aimait haïssait, pleurait tour à tour dans les profondeurs de son être.

Elle comprenait Lévesque, elle l'excusait, elle se persuadait que c'était pour elle, pour elle seule qu'il avait commis une série de crimes. Il la voulait riche, s'élevant par le luxe à mesure que lui montait par son talent. Et dans une période de rêves fous, il n'avait plus vu qu'elle et que lui. Au lieu de lui faire horreur, il devait lui sembler de la taille des héros en amour.

Puis presque aussitôt l'enthousiasme tom-

La grève de Rome a pris fin dimanche à minuit. Typographes et boulangers ont repris le travail lundi matin, à 6 heures.

D'autres catégories d'ouvriers, ainsi que les cheminots, devaient faire de même lundi après midi.

Quelques collisions se sont encore produites dimanche après midi, entre communistes et agents de la force publique.

**Démission du cabinet hongrois.**

Le comte Bethlen a offert lundi au régent Horthy la démission du cabinet. Le régent a réservé sa décision en priant le cabinet de poursuivre l'expédition des affaires courantes.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Le futur Grand Conseil.**

Voici quelle sera la répartition des députés au Grand Conseil entre les sept cercles électoraux, à la suite du nouveau recensement fédéral :

Cercle	Ames.	Députés
Cercle de la Sarine	39,047	32
» Singine	22,058	18
» Gruyère	27,372	23
» du Lac	15,491	13
» de la Glâne	14,911	12
» Broye	15,672	13
» Veveyse	8,504	7

Total : 118 députés, pour 143,055 âmes de population.

**Le krach de la Banque commerciale de Fribourg.**

La Liberté dit à ce sujet : Aussitôt la funeste nouvelle connue, les clients de la banque se sont pressés à ses guichets, réclamant leurs

dépôts. Le gouvernement, avisé de la situation, a délibéré d'urgence avec les autorités de la Banque de l'Etat, sur les moyens à prendre pour empêcher une commotion fatale aux nombreux intérêts en jeu. La Banque de l'Etat a été nommée curatrice de l'établissement en perte et a assumé le paiement d'une part déterminée des dépôts confiés à la Banque commerciale, de manière que les clients de cet établissement puissent faire face à leurs besoins.

La situation va être mise au net et la liquidation sera entreprise dans les meilleures conditions possibles.

**GRUYÈRE**

**Matériel sanitaire.** — La section gruyérienne de la Croix rouge se fait un plaisir de mettre à la disposition des malades son matériel sanitaire tel que : table de malade, inhalateurs, irrigateurs, poche à glace, bouteilles et pelles, coussins à air, thermomètres, tasses à bec, crachoirs, cerceaux.

Le dépôt se trouve à l'Ecole secondaire et il suffit de présenter un bon du médecin traitant.

**En vue des élections.** — L'assemblée des électeurs radicaux du Cercle de la Justice de Paix de Bulle, réunie au Cercle des Arts et Métiers, dimanche après midi, a été très fréquentée. Les citoyens de la Tour, de Riaz et de Morlon étaient représentés par un nombre élevé de délégués.

L'assemblée a acclamé les trois députés actuels comme candidats au Grand Conseil, en reconnaissance de

leur activité et de leur dévouement. Six candidats étant réservés aux autres cercles, pleins pouvoirs ont été donnés au Comité de district pour désigner le quatrième auquel a droit le cercle de Bulle.

**Elections au Grand Conseil.** — Les électeurs libéraux radicaux de la Gruyère sont convoqués sur jeudi, 17 novembre, à 1 heure précise après midi, au Cercle des Arts et Métiers de Bulle, pour délibérer sur les tractations intervenues avec le parti conservateur, en vue d'une liste commune pour les futures élections au Grand Conseil.

Il n'est nul besoin de recommander à tous les citoyens qui s'intéressent aux affaires publiques d'assister à cette assemblée.

Tous voudront venir prendre contact avec leurs mandataires et décider sur l'attitude définitive à prendre en vue des élections.

**Petite chronique.** — Bien que les nuits soient froides, nous jouissons de superbes journées ensoleillées. Nombreux furent les promeneurs dimanche ; par le froid sec qui subsiste, l'air est tonique ; une bonne marche est un exercice très sain et fortifiant. Quelques skieurs ont fait dimanche leur première sortie de la saison.

Les représentations données en matinée et en soirée à la Maison d'école de Marsens, par les jeunes filles de la paroisse, attirent de nombreux citoyens, nous dit-on. Deux pièces à deux et trois actes et un monologue ont procuré aux spectateurs un vrai régal.

*Les Bohémiennes*, un drame déjà souvent joué, mais toujours jeune par la sincérité de l'émotion et par l'intérêt des idées que chacun y puise, a relevé les vrais talents des amateurs qui l'ont représenté d'une façon étonnante jusque dans les rôles secondaires. Un monologue plein d'esprit a préparé l'assistance à la seconde moitié de la soirée qui a procuré à tous une émotion tout autrement joyeuse. En effet, la comédie *L'héritage de Tante Mariton*, pièce applaudie sur les grandes scènes, a eu un succès complet. Les mêmes acteurs qui savaient émouvoir profondément la salle dans le drame, ont interprété les rôles spirituels de la comédie avec brio. Les caractères étaient bien étudiés et bien compris.

Acteurs et collaborateurs méritent de sincères félicitations. Le but de la représentation étant très louable, il faut souhaiter que nombreux seront encore les spectateurs qui viendront dimanche prochain se divertir au fort intéressant théâtre de Marsens.

Nous avons le plaisir d'apprendre que la Société Dramatique de Broc nous donnera les dimanches 20 et 27 courant, la *Petite Chocolatière*, comédie en 4 actes, de Paul Gavault, que plusieurs de nos lecteurs ont déjà eu le bonheur d'applaudir. Nous ne doutons pas que cette pièce ne remporte un nouveau et complet succès.

**Vermouth NOBLESSE**  
DELICIEUSE GOURMANDISE  
CIRAVEGNA & C. GENEVE

**Docteur Th. MUSY**  
OCULISTE  
reprendra régulièrement, dès jeudi 17 novembre, ses consultations  
les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, à Bulle, à l'Hôtel de l'UNION.

**Cours de Samaritains**  
sous la direction de Monsieur le Dr Perroulaz va commencer prochainement. Les personnes encore intentionnées de le suivre sont priées de s'inscrire auprès de Mesdames Lucien DESPOND et Edouard GLASSON, à Bulle, et Mlle E. GREMAUD, à La Tour de Tréme

**Société de Musique de Vuadens.**  
Liste des N° sortis au tirage de la Tombola.

14	34	77	96	102	141	184	198	206	217
296	298	325	348	351	366	447	450	465	475
511	535	576	581	605	627	655	686	743	745
762	779	807	846	874	891	921	940	976	989
1042	1048	1054	1083	1103	1123	1165	1174	1233	1237
1254	1268	1314	1333	1357	1386	1434	1441	1468	1492
1528	1542	1591	1597	1638	1649	1680	1694	1722	1740
1763	1787	1815	1837	1866	1885	1928	1941	1966	1987
2019	2031	2064	2085	2120	2144	2156	2162	2225	2234
2276	2288	2310	2316	2393	2397	2414	2435	2455	2492
2501	2537	2560	2566	2604	2641	2669	2697	2709	2723
2761	2775	2820	2831	2880	2896	2915	2928	2952	2955
3019	3030	3071	3090	3106	3110	3181	3191	3232	3244
3273	3293	3309	3311	3355	3362	3429	3438	3462	3486
3503	3536	3552	3571	3608	3634	3661	3689	3728	3738
3756	3790	3806	3815	3856	3899	3905	3917	3979	3996

Retirer les lots chez M. Brodard, caissier, contre présentation des billets gagnants, jusqu'au 15 décembre prochain. Les lots non retirés à cette date restent la propriété de la Société.

**A vendre**  
trois mille pieds de foin et regain à consommer sur place ou à distiller, ainsi que quatre cents fagots secs.  
S'adresser à Tiburce BOS-SON, à Riaz.  
« NERVOSAN », CALME ET FORTIFIE LES NERFS  
Flacon à 3.50 et 5.— fr. dans toutes les pharmacies.

**A vendre**  
2 manteaux de jeunes gens, à l'état presque neuf.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 3567 B.  
**Demoiselle de réception**  
P 3453 B  
place repourvue.

**Vente d'immeubles.**  
Les héritiers de feu Constant SCYBOZ, à Morlon, exposeront en mises publiques le mercredi 23 novembre, à 1 heure, au Café Gruyérien, à Morlon, salle particulière, les immeubles ci-après :

1. Maison d'habitation, grange, écurie et verger.
2. Maison d'habitation avec verger.
3. Remise avec jardin.
4. Domaine d'une contenance de 17 poses, dont une en forêt.

Pour voir les immeubles, s'adresser au Café Gruyérien, à Morlon, le jeudi 17 novembre, à 1 h. du jour.  
LES EXPOSANTS.

**A vendre**  
**Eau-de-vie**  
de fruits de 1<sup>re</sup> qualité, à Fr. 2.30 le litre, franco contre remboursement.  
**B. WEIL**  
Spiritueux en gros,  
P 5100 Lz LUCERNE

**Vente de bois**  
par soumission.  
La commune de Villarbene met en vente, par soumission dans la forêt des Baulmes.  
Les soumissions, indiquant le prix du m<sup>3</sup>, sont à déposer auprès de M. le Syndic jusqu'au 24 novembre, à 6 h. du soir.  
Pour voir les bois et donner connaissance des conditions, le forestier communal fera à la disposition des amateurs lundi 21 novembre, dès 10 heures, au chalet des Baulmes.  
Par ordre : Le Secrétaire.

**Rétractation.**  
Le soussigné déclare que la probité que M. Louis VIONNET, à Bulle, a eu à l'égard de l'UNION OUVRIÈRE, pendant qu'il était membre a été sans reproche.  
Je regrette les propos malveillants qui ont été tenus contre sa personne.  
Pasquier Louis, scienc.

Dimanche 20 novembre  
**Cassée**  
à la  
**Croix-Blanche**  
HAUTEVILLE  
Invitation cordiale.  
MORET Gilbert.

**Mise publique.**  
Les héritiers de feu Constant Seyboz, à Morlon, exposeront en mise publique le mardi 22 novembre, à 9 heures du matin, à domicile :  
Un potager, une romaine, batterie de cuisine, provisions de ménage. Un char, une charrette, un petit char à bras, un traîneau, luges, brouettes, un établi, tour à bois, outils de menuisier et outils agricoles. Planches de sapin et bois dur, bois de chauffage et divers objets trop longs à détailler.  
Les exposants.

**QUI ?**  
prêterait 1.500 francs contre bonnes garanties.  
S'adresser à Publicitas S.A., Bulle, sous P 3569 B.

**A louer**  
jolie chambre chauffable.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 3557 B.

**On cherche à emprunter**  
**11.000 Fr.**  
contre hypothèque en 1<sup>er</sup> rang sur bâtiment.  
Faires offres sous P. 3578 B., à Publicitas, Bulle.

**Jeune homme**  
actif et sérieux, cherche place comme domestique de campagne dans la Gruyère, pour le 1<sup>er</sup> janvier, pourrait éventuellement gérer une ferme.  
S'adresser à Publicitas S' A., Bulle, sous P 3565 B.

**On cherche à emprunter**  
une somme de  
**Fr. 26.000**  
à garantir en 1<sup>er</sup> rang sur un immeuble neuf, commercial et locatif, situé au centre d'un village industriel et taxé au cadastre Fr. 50.000.  
Adressez les offres à Jean FRIEUD, à Bulle.

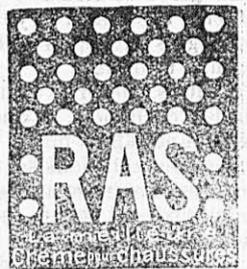
**Vente de bois**  
Samedi 19 novembre, on vendra dans la forêt cantonale de BOULEYRES : 20 billons sapin, 70 grosses lattes d'échafaudage, 50 lattes, 1150 gros fagots, 6 tas de rondins sapin, 10 tas de perches et 60 tas d'éclaircies.  
Rendez vous à 1 1/2 h. à la ferme MOUZA.  
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

**Pianos neufs**  
et excellents pianos d'occasion à l'état de neuf.  
W. WASER, BULLE

On trouvera jeudi sur le Marché, au banc de Mme LIARD, des coings, des châtaignes, des œufs et légumes frais aux plus bas prix, ainsi que chaque jour au kiosque sous le Tilléau.

# Cailler

## Chocolat au lait



**A vendre  
deux  
étalons**

sachant bien travailler, âgés de 6 et 7 ans, primés au cantonal et au fédéral; races des Franches Montagnes.  
S'adresser à A. Wermeille, La Theure, Saignelégier. T. 6. Téléphone N° 2.

## R. PEYRAUD

Médecin-Chirurgien-Dentiste  
BULLE

Place du Tilleul Téléphone 45  
Consultations: Tous les jours de 9-12 et 2-5 h  
mercredi après midi et dimanche  
exceptés.

**Le Théâtre chez soi!**  
**Maison CHARRIÈRE & Cie**  
Instruments de Musique

**BULLE**

Choix superbe de

## GRAMOPHONES

artistiques pour familles vient d'arriver.

Seuls appareils capables de reproduire d'une façon impeccable le jeu et la voix des plus grands artistes du monde.

Le ténor CARUSO, né en 1875, mort en 1921, a confié la reproduction de sa voix exclusivement au gramophone « LA VOIX DE SON MAITRE ».

Le vrai gramophone constitue l'élément le plus indispensable à la joie et au bien-être de la famille.

Riche ou pauvre, vous avez droit à votre gramophone de famille.

**Prix très avantageux.**  
— Facilités de paiement. —

## PHOTO-HALL

Simon Glasson, Bulle.

Du 15 novembre  
au 30 décembre prochain

### vente à prix réduit

de tous les appareils pour la photographie actuellement en magasin, ainsi que de certains accessoires.

**PROFITEZ DE L'OCCASION**  
pour les Fêtes de Fin d'Année.

Grand choix de Vues de la Gruyère sur verre et sur papier artistique dans différents formats.  
Albums à passe partout et à coller les photos.

— Encadrements. —

Superbe choix de cartes postales-photos dans différents tons.

## Hôtel de la Gare, Montbovon.

Restauration à toute heure.

Cuisine soignée.

Consommations de 1<sup>er</sup> choix.

Se recommande.

**J. GEX-DUBAS.**

TELEPHONE 6.

### A vendre

chez Auguste Borecard, à La Joux, de 15 à 18.000 pieds de

### foin et regain

de première qualité, à consommer sur place. Paille à discrétion et place pour 15 têtes de bétail.

S'adresser à Borecard Emil Hen, Café Parqueterie, Romont.

### Mise de bois.

Le lundi 21 novembre, la commune de Vaulruz exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 300 stères de bois de feu et certain nombre de tas de lattes, préparés dans les forêts du Pöll de Chien.

Rendez-vous des miseurs, avec sac garni, à 9 1/2 heures, au chalet du Cerguy.

Vaulruz le 5 novembre 1921.

Par ordre:

Le secrétaire communal.

### Mise de bois.

La commune de Vuadens ventra, par voie de mises publiques dans ses forêts des Joux Derrières samedi 19 novembre, une certaine quantité de bois, dont une partie propre à bardaux, savoir: 250 m<sup>3</sup> billons, 150 moules et 1000 fagots neufs.

Rendez-vous des miseurs samedi matin, à 9 1/2 h., à la cabane des Joux Derrières.

Vuadens, le 7 novembre 1921.

Par ordre: Secrétaire communal.

### A VENDRE

de gré à gré en Gruyère

### un domaine

d'environ 52 poses, bien bâti.

S'adresser à Publicitas S.A. Bulle, sous P 3551 B.

### Fromager

possédant bons certificats

cherche place

pour la montage.

S'adresser à Emile Dey, à Marsens.

### ECONOMISEZ!

POUR le blanchissage, employez la méthode Sunlight:

Tremper le linge, le froter légèrement avec le savon Sunlight, le rouler, le plonger une heure dans l'eau bouillante, puis le rincer.

Vous obtiendrez ainsi un linge d'une blancheur éclatante, tout en économisant savon, travail et combustible.



**SAVON SUNLIGHT**  
SAVONNERIE SUNLIGHT, OLTEN.

## CABINET DENTAIRE

### H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel-St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

### Il est savoureux,

tout à fait exquis, votre café!

Mon mélange se compose de

3/4 Café de Malt Kneipp Kathreiner

et 1/4 café d'importation.

Même sans mélange, le Kathreiner est sans rival

comme qualité et arôme.

## VENTE D'IMMEUBLES

Le lundi 21 novembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de l'Union, à la Verrerie, il sera vendu aux enchères publiques les immeubles que le soussigné possède sur Progens, Les Supplaves, comprenant 12 poses de terrain tourbeux, à proximité de la halte du Crêt. Vente en lots et en bloc.

Pour visiter et conditions, s'adresser à l'exposant:

L. DUNAND, avocat et notaire, BULLE.